

DEMANDE DE COMMANDITES



**Famille
Girard**

TOUJOURS PLUS PRÈS DE VOUS !

POLITIQUES DE COMMANDITES

La Famille Girard est fier de s'impliquer dans sa communauté par le biais de commandites, dons et initiatives locales. Notez que les commandites et dons offerts sont principalement sous forme de denrée alimentaire

SECTEURS ET CAUSES PRIVILÉGIÉS

La famille Girard favorise son implication dans sa région et s'implique particulièrement dans les causes suivantes : la jeunesse / le sport / la famille / l'éducation / la saine alimentation.

DURÉE DES ENGAGEMENTS

La durée des engagements de la famille Girard pour les commandites et les dons se limite à un seul événement. Les causes et organismes devront donc effectuer une nouvelle demande de commandite pour chacune des éditions de l'activité organisée. Selon les priorités du moment, le nombre de demandes reçues et le budget, l'événement pourrait se voir accordé, ou non.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le projet ou l'évènement doit concerner la région administrative dans lequel les IGA famille Girard sont situés.

Le projet doit également se situé dans les causes priorisés cité auparavant soit la jeunesse, le sport, la famille, l'éducation et la saine alimentation.

Le demandeur doit obligatoirement remplir le formulaire de demande de commandite disponible sur le site web de la famille Girard et également disponible au comptoir courtoisie de chaque succursales.

Le demandeur accepte de donner l'exclusivité de la commandite dans la catégorie commerce de détail en alimentation à la Famille Girard.

La famille Girard devra, sans aucune exception, autoriser tout matériel promotionnel produit et utilisé lors de l'événement commandité.

TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE COMMANDITE

Les demandes seront traitées le plus rapidement possible. Les demandeurs peuvent s'attendre à un délai de réponse pouvant aller jusqu'à 15 jours. Merci d'attendre que ce délai soit écoulé avant de faire tout rappel de suivi par courriel ou par téléphone.

* Si vous avez un/des document(s) supplémentaire(s) pouvant compléter votre demande, SVP nous les déposer en même temps.



IGA TERREBONNE
3451, montée Gagnon, Terrebonne
450 951-9444

IGA SAINT-AUGUSTIN
14 995, rue des Saules, Saint-Augustin
450 475-1118

IGA EXTRA BOIS-DES-FILION
50, montée Gagnon, Bois-des-Filion
450 621-2266

IGA EXTRA BLAINVILLE
9, boul. de la Seigneurie, Blainville
450 434-3313

IGA EXTRA SAINT-JANVIER
13 380, boul. Curé-Labelle, Mirabel
450 971-7881

MARCHÉ FAMILLE GIRARD VOISIN
75, ch. de la Côte-Terrebonne, Terrebonne
450 621-9991

